

AVIS N° 152 - 2025 / BRVM / DG

NESTLE CI

Païement de dividendes Exercice 2024

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la société NESTLE CI mettra en paiement, le **18 août 2025**, son dividende annuel de **820 FCFA** par action (IRVM applicable de 12 % pour les personnes physiques et 10 % pour les personnes morales), au titre de l'exercice 2024.

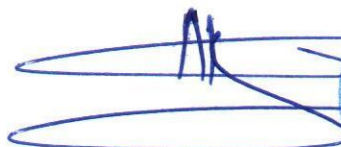
La date de fermeture des registres étant fixée au lundi 18 août 2025, le titre NESTLE CI (symbole : NTLC) cotera ex-dividende à partir du mercredi 13 août 2025.

Par conséquent, tous les ordres de bourse en attente dans le système de négociation à cette date, seront annulés.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la SGI SOCIETE GENERALE CAPITAL SECURITIES WEST AFRICA, 01 BP 1355 Abidjan 01, Tél. : (225) 27 20 20 12 65, Fax : (225) 27 20 20 14 89.

Fait à Abidjan, le 04 juillet 2025

Le Directeur Général



Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE



AKP x B1